



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Avis de Consultation Ouverte

N° 01/2026-MSANP/PRMPT/UGPMT/ACO

1. Le **MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d'entretien des autres infrastructures réparties en deux (02) lots: Lot 1 - Travaux d'entretien des autres infrastructures d'accueil et de sécurisation des accès (portails et entrée) du Ministère de la Santé Publique AMBOHIDAHY ANTANANARIVO, région ANALAMANGA; Lot 2 - Travaux d'entretien des infrastructures du parking du Ministère de la Santé Publique au niveau du SILOP TSARALALANA ANTANANARIVO, région ANALAMANGA** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **1er ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO '101**
Rue : **RADAMA IER**
Etage / Numero de Bureau : **1er ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO '101**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré 1er ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO '101 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **1er ETAGE, PORTE 116, BATIMENT EX-PHARMACIE CENTRALE TSARALALANA ANTANANARIVO '101** au plus tard le **15/10/2026 à 09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: cinq cent quatre mille Ariary (Ar504 000.00)
- Lot 2: deux cent seize mille Ariary (Ar216 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 02/10/2026
La Personne Responsable des Marchés Publics